



# INVESTIR DANS LE COURANT VERT PARTICIPATIF !

## En BREF

- > Je peux faire fructifier mon argent et encourager les énergies durables.
- > Je peux consommer des énergies solaires sans avoir besoin d'installer des panneaux sur mon toit..
- > Je peux participer, comme des milliers d'autres habitants, à la rentabilité des installations solaires de ma commune.

## Un projet de courant vert participatif, c'est quoi ?



1 | J'éco-épargne dans un projet qui a du sens



2 | Mon projet produit de l'électricité verte



3 | Je suis remboursé avec des intérêts

À l'origine d'un projet participatif, il y a souvent la volonté des **producteurs d'énergie durable** (collectivités, communes ou entreprises) car ils ont les moyens de construire des installations capables de produire de l'énergie verte à grande échelle (centrale photovoltaïque, centrale hydroélectrique).

Mais on a toujours besoin d'un plus petit que soit, c'est bien connu ! Alors pour financer ces installations, ils font appel aux citoyens et c'est **gagnant-gagnant !**

Plutôt que de mettre son argent à la banque, le citoyen (vous par exemple !) place de l'argent dans un projet d'énergie verte et **ça lui rapporte !**

Et de son côté, le producteur d'énergie durable n'a pas besoin de demander un crédit à la banque et préfère **rémunérer les citoyens** qui soutiennent le projet.

*Mon argent je l'investis dans la construction d'une centrale photovoltaïque et ça me rapporte !*

*Tu vois cette rangée de panneaux solaires sur la patinoire ? Et bien, ce sont les miens !*

1.

### **Pourquoi placer son argent dans le courant vert participatif ?**

› Si vous investissez dans un projet de courant vert participatif plutôt qu'à la banque vous avez l'assurance de savoir exactement à quoi va servir votre argent. Votre épargne travaille et contribue au développement des énergies renouvelables !

› Les éco-épargnants ne sont pas forcément les consommateurs du courant vert produit. En revanche, les revenus générés par la vente de l'électricité verte permettent au porteur de

projet de vous rembourser chaque année avec des intérêts !

À Delémont (JU) par exemple, les citoyens et entreprises peuvent investir entre 500 francs et 100 000 francs. Un engagement financier dont le rendement est garanti à 2,5%.

**Le financement participatif ou « crowdfunding » s'est beaucoup développé dans le domaine de la culture et de la musique mais aujourd'hui il a le vent en poupe dans les énergies vertes !**

### **Pour aller (encore) plus loin !**

#### **Des projets près de chez vous !**

› Nul besoin de vivre en plein milieu du désert, pour qu'une ville ou une commune se lance dans un projet de courant vert participatif ! La preuve avec **Delémont, la capitale du Jura**, qui a déjà réalisé 7 installations de panneaux solaires (toit d'usine, d'école, de patinoire...) et 2 autres devraient voir le jour d'ici la fin de l'année 2017.

Pour en savoir plus **C'EST ICI!**

› Un projet de bourse solaire participative communale à **Renens (VD)**.

› Une centrale photovoltaïque sur les toits d'**Yverdon (VD)**.

› Pour retrouver encore de nombreux projets en Suisse romande, surfez sur la plateforme **Véolis**, qui rassemble des porteurs de projets et des investisseurs.

**Besoin de conseils avant d'investir dans l'énergie propre, lisez donc cet article de la Fédération Romande des consommateurs C'EST ICI!**